



Extrait de BVonline.fr (<http://www.bvonline.fr>)

Accueil > Printer-friendly > Bégard – Bon Sauveur – Le projet d'établissement, fer de lance de la Fondation

Bégard – Bon Sauveur – Le projet d'établissement, fer de lance de la Fondation



Vendredi 12 janvier (2018), dans la salle Anne Leroy de l'hôpital du Bon Sauveur, le président du Conseil d'Administration, Roland Ollivier, et le directeur **Pascal Conan** ont adressé leurs vœux aux membres du Conseil d'administration, aux représentants des usagers, aux élus présents parmi lesquels figuraient le maire, **Gérard Le Caër**, la conseillère départementale,...

... **Cinderella Bernard**, et le sous-préfet **Frédéric Lavigne**, ainsi qu'aux membres de l'équipe de direction, au président de la CME⁽¹⁾, le **Dr René Le Guern**, et aux représentants de la communauté médicale dont le directeur de l'hôpital de Guingamp et celui de la Maison des Adolescents de Saint-Brieuc.

2017, élaboration d'un projet réaliste et ambitieux

"La Fondation a arrêté son projet pour les cinq ans à venir, introduit **Roland Ollivier** ; Tant dans sa conception que par son contenu, le projet représente les valeurs et les ambitions de la Fondation et il concerne toutes ses activités aux plans : social, médico-social et sanitaire mais aussi culturel et organisationnel". Il rappelle que ce plan a été élaboré avec la participation des usagers et la consultation de la population via le Forum Citoyen (NDLR : Voir **La Fondation Bon Sauveur en quête de regards extérieurs**) et qu'il a mobilisé beaucoup de compétences en interne - direction, corps médical, équipes d'accompagnement et soignantes, personnels techniques et de gestion – autant de gens qu'il remercie, "avec les membres du conseil d'administration qui ont coanimé le projet des usagers ou participé à différents groupes".

Si pour le président Ollivier, il reste encore des incertitudes - dotations à venir, évolutions concernant l'environnement de la Fondation – mais "ce projet qui nous engage tous a le mérite essentiel de fixer un cap dans une logique de service à la population des territoires que nous desservons. Nous l'avons élaboré dans un souci de partenariat avec les professionnels et les établissements du territoire". Il cite le groupement hospitalier de territoire, le groupement de coopération sanitaire avec les deux autres établissements de santé mentale du département, les associations et organisations du champ du handicap et de l'accompagnement des personnes âgées. "Notre priorité est celle d'un accueil au plus près de l'endroit où vivent les usagers (NDLR : Voir **Le crédo de la Fondation Bon Sauveur : le bon malade, au bon endroit, au bon moment !**), poursuit-il ; C'est le sens de l'organisation vers l'ambulatoire et en coordination avec les différents établissements et collectivités. C'est le sens de notre

participation résolue à « une réponse accompagnée pour tous » et notamment en appui à la plateforme de coordination mise en place au plan départemental avec Handicap 22".

Pour lui, "ce projet qui est financé en ce qui concerne les investissements qu'il requiert", est réaliste eu égard au contexte des difficultés en ressources médicales et en dotations budgétaires. "*Maintenant, il reste à le mettre en pratique, ce qui est déjà largement engagé concernant la gestion des urgences, l'accueil des patients, l'adaptation des activités médico-sociales avec l'accueil de jour à la MAS(2) et le dispositif des 3 logis*". Réaliste... et ambitieux car il vise à la transformation de l'offre de service. "*Cette ambition est nécessaire au plan de l'adaptation des locaux, je pense à la MAS au FAM et à l'unité Sainte-Camille, nous le devons - et les difficultés observées en 2017 le démontrent - aux usagers et aux équipes qui les accompagnent*".

2018, concrétisation, dialogue et ouverture

Les vœux 2018 que forme **Roland Ollivier**, sont ceux de la "*concrétisation du projet*" et de l'établissement d'un "dialogue confiant au sein de la Fondation comme avec nos différents partenaires". "*Je mesure les attentes auprès de la Fondation quand on regarde les besoins à satisfaire, alors même qu'il n'existe pas d'offre libérale en santé mentale dans notre secteur géographique [...] et la fracture sanitaire dans le pays. C'est donc sur vous tous que va reposer la construction du projet territorial de santé mentale ; C'est sur vous que va reposer l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique ou requérant une expertise géronto-psychiatrique*" déclare **Roland Ollivier** qui remercie, pour conclure, "*la direction, à commencer par son directeur général, et les équipes du soin et de l'accompagnement pour ce travail qui va être conduit cette année [...] non exemptée de difficultés liées aux contraintes budgétaires et aux spécificités des missions de la Fondation*"

Pour Pascal Conan, le projet écrit le futur de la Fondation



Pour **Pascal Conan**, le directeur de la Fondation, c'est chaque participant à l'écriture du projet qui doit en être remercié, "*car cela a représenté, non seulement un grand nombre d'heures de travail mais un investissement tourné vers le changement, l'innovation, la remise en cause, l'imagination*". Pour lui, "ce projet écrit le futur proche de la Fondation et il n'a pas été difficile de dégager des consensus sur les évolutions à venir [...] et il a permis d'accélérer des orientations vers l'ambulatoire sous l'impulsion des médecins, des cadres, des assistantes sociales et de l'ensemble des équipes".

Il énumère un certain nombre de réalisations : le numéro unique d'appel pour les professionnels de santé, l'Infirmier d'accueil et d'orientation - "pierre angulaire du parcours du patient entre l'extérieur (les établissements de santé, les médecins libéraux) et le site d'hospitalisation" - le dispositif des Antennes médico-psychologiques dans les urgences hospitalières, 7 jours sur 7, 24 h sur 24 à Guingamp et Lannion, ce dernier permettant "d'effectuer le bilan conjoint somatique et psychiatrique avant toute décision de sortie ou d'hospitalisation en Centre Hospitalier général ou transfert à Bégard, ce qui a conduit au constat d'une forte diminution des hospitalisations non programmées".

Ce qu'explique ensuite le directeur, c'est que le projet de la Fondation est un outil de suivi des réalisations, un outil de management, un outil à destination des financeurs - "l'ARS et le Conseil départemental" - un outil de validation des décisions du Conseil d'administration et un support de diffusion des informations. "*Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit*" traduit **Pascal Conan**, qui énumère ensuite les faits marquants de 2017 : La visite du Contrôleur général des lieux de privation de liberté en mars 2017, les contrôles multiples exercés sur les

établissements – *"ils garantissent leur bon fonctionnement dans une société qui veille aux bonnes pratiques à l'égard des plus faibles et dès lors qu'il s'agit de restrictions de liberté" – l'expertise de l'utilisation des chambres d'isolement et de leur durée d'utilisation, "le contrôleur rappelant que cette pratique doit rester exceptionnelle".*

Axes d'actions...

Il indique des axes d'actions pour la poursuite du projet, évoquant les statistiques sur l'isolement et la contention - *"Dans un souci de transparence et de bonnes pratiques la CME, le Conseil d'Administration, la Commission des Usagers devront s'emparer des statistiques sur l'isolement et la contention" – le service Sainte-Camille – "il fait et fera l'objet d'une attention toute particulière en ce qui concerne son organisation ; Le projet de service sera revu afin de garantir plus de sécurité au personnel ; Des incidents s'y sont déroulés l'année passée et nous sommes très attentifs à la sécurité des personnels qui ne passent pas uniquement, même si cela joue un grand rôle, par les locaux particulièrement vétustes ou par les effectifs" – le foyer de Lanvollon – "L'évaluation externe qui a été très positive et a souligné la qualité de la prise en charge des résidents dans un lieu de vie particulièrement adapté. Deux points à améliorer : la gestion des situations de violence et le circuit du médicament" – les « Trois Logis » - "Le service d'accompagnement à la vie sociale et le CMP se sont coordonnés pour accompagner les personnes vers l'autonomie sociale dans des logements adaptés appelés «Trois logis». Nous passons d'une logique de placement à une logique de parcours. 8 personnes sur les 12 prévues y sont déjà accueillies libérant des lits d'hospitalisation. L'encadrement et les médecins se sont fortement mobilisés sur cette action originale poursuivie par la Fondation".*

Quant à l'équipe mobile d'intervention départementale pour les autistes, *"elle est opérationnelle sous la responsabilité de Carole Brassac, Responsable du Foyer de Lanvollon" et le pôle infanto-juvénile "a concrétisé plusieurs avancées : recrutement de neuropsychologues, sur le diagnostic autisme de niveau 2 en lien avec de nombreux partenaires, l'évaluation des pratiques professionnelles au CH de Lannion sur la prise en charge des adolescents, la participation à la mise en œuvre de la Maison départementale des adolescents et la mise à disposition de deux personnes". Enfin, la DSIO(3) "a entamé la migration du médicament vers le logiciel CORTEXTE, qui est le dossier informatisé du patient, avec des retours des services positifs. Le déploiement se poursuivra en début d'année 2018 de même que l'informatisation du dossier des résidents dans le secteur médico-social ; L'informatisation des lits dans le logiciel Hôpital manager permet d'améliorer le suivi des mouvements de patients et facilite le travail de régulation des admissions".*

"Un mot sur les chiffres d'activité, poursuit Pascal Conan ; Ils montrent que la file active du Centre hospitalier se stabilise autour de 11 000 patients, mais avec une augmentation de la part ambulatoire de 2.15 % et une diminution de l'hospitalisation complète ; Le nombre de journées d'hospitalisation complètes a diminué de 8 % alors que les actes en ambulatoire ont fortement augmenté. C'est donc une bonne tendance".

Volet social, plan de formation et démographie médicale

En rappelant l'arrivée de **Kathia Foucher**, ingénieure qualité, en remplacement de **Jean-Paul Paillardon**, *"que l'on remercie pour son investissement qui a permis de passer sans difficulté certifications et évaluations diverses"*, **Pascal Conan** ouvre la porte du social et pointe la signature de 6 accords d'entreprise, *"dont un accord sur la reprise d'ancienneté des personnels nouvellement recrutés afin d'augmenter l'attractivité de la Fondation ou sur la revalorisation du métier d'Aide Médico-Psychologique"*. Le plan de formation a diplômé de nouveaux cadres - **Rozenn Graviou**, **Lucile Jestin**, **Marie Gicquel** – une nouvelle accompagnante Educatif et social - **Melissa Guilloux** – une nouvelle aide-soignante - **Azéline Guyomard** – de nouvelles Aides médico-psychologique - **Melissa GARCIN**, **Sarah Haslouin** – mais aussi **Marie-Noëlle Ropars** (Diplôme universitaire sur l'autisme), **Marie-Noëlle Croizier** (Diplôme d'éducation thérapeutique) et **Roselyne Appéry** sur la prise en charge des conduites suicidaires.

En revanche, *la démographie médicale, plus précisément les difficultés de recrutement des médecins, reste une préoccupation majeure pour la Fondation" déclare le Directeur ;*

*Rappelons qu'en Bretagne il y a moins de 7 psychiatres libéraux pour 100.000 habitants contre 10 en moyenne nationale". Néanmoins, l'année 2017 a vu l'arrivée de plusieurs médecins : le **Dr Quillevere**, à Lannion – "mi-temps psychiatrie infanto-juvénile et mi-temps psychiatrie adultes, qui fait un travail très apprécié de liaison à Lannion, notamment avec le Centre hospitalier" - le **Dr Julia Carlier** – "médecin généraliste, qui bénéficie de la formation de psychiatre financée par la Fondation" – le **Dr Eric Goriou** – "médecin généraliste, mi-temps pour le département de l'information médicale, mi-temps dédié à la structuration de la filière géronto-psychiatrique" – le **Dr Ronnelle**, médecin généraliste, et le **Dr Palant**, psychiatre à Sainte-Camille.*

Une "Première" à l'hôpital : deux internes



*"En revanche, il a aussi fallu composer avec un départ" modère **Pascal Conan** qui annonce toutefois deux bonnes nouvelles. La première, c'est l'arrivée en avril 2018 du Dr Marie Wasielewski, jeune médecin psychiatre à Lyon, ancien chef de clinique, "qui a eu le bon goût de tomber amoureuse de Paimpol dans sa jeunesse encore toute proche et qui souhaite regagner notre région avec son conjoint". La seconde - c'est une "Première" - "suite à l'agrément des internes, la Fondation accueille en ce moment 2 internes du CHU de Brest, ce que nous interprétons comme un signe favorable à l'attractivité renforcée de la Fondation". Autrement dit, depuis le 6 novembre 2017, sont accueillies **Marceline Maury**, interne de médecine générale, et **Sarah Lecuyer**, interne de psychiatrie, toutes deux en provenance du CHRU de Brest. "Une de ces internes, Mme Lecuyer envisage de s'engager à la Fondation à l'issue de ses études en 2019" annonce **Pascal Conan**.*

2018, encore de nombreux projets...

Après avoir évoqué un dernier temps fort 2017, avec les 160 ans de la Fondation "*et ce formidable succès qui a réuni plus de 1500 personnes sur le site de Bégard*", le directeur de la fondation se tourne vers 2018 en évoquant la modification de l'organigramme en janvier pour tenir compte du passage de 3 pôles adultes à deux pôles, Ainsi, **Sylvie Auffret** est nommée adjointe au Directeur des soins, **Gilbert Le Blévenec** et les deux pôles adultes sont encadrés par le **Dr René Le Guern** et **Sylvie Le Goas** et le **Dr Claire Bernard** et **Jacques Loyer**, le pôle de psychiatrie infanto-juvénile étant encadré par le **Dr Hélène Daurat** et **Jean-Yves Déréat**.

Dans le domaine des Systèmes d'information, deux projets phares verront le jour : un nouveau logiciel ENNOV qui permettra l'informatisation des Fiches de Signalement des Evénements indésirables et de la gestion documentaire et le logiciel OCTIME pour l'informatisation des plannings. "*Que l'ensemble des personnels qui participent à ces travaux informatiques soit remercié : le service informatique, les référents fonctionnels, les membres des comités de pilotage et tous les professionnels qui acceptent de modifier leurs pratiques ; Sans eux les évolutions des systèmes d'information ne seraient pas possibles*" lance le Directeur qui poursuit : "*La Fondation répond en ce début d'année à un appel à projet de l'ARS(4) sur le développement de la télémédecine. Le Dr Eric Goriou, nouveau médecin DIM(5) en sera le chef de projet avec le Dr Lupasco en tant que médecin référent. Nous nous inspirons des expériences faites à Rennes sur ce thème ; Ce dispositif permettra des consultations à distance sur nos CMP(6) éloignés et des consultations auprès de nos partenaires hospitaliers*".

L'année 2018 sera aussi l'année des inaugurations pour plusieurs opérations immobilières : à l'automne 2018 le pôle infanto-juvénile de Guingamp – "*l'investissement est de 4,2 millions d'euros et les travaux seront achevés à l'été 2018 ; Ce projet est financé par emprunt avec*

*une aide non reconductible de l'ARS de 200.000€" - l'extension du FAM(7) (été 2018) - "Création de 16 chambres individuelles en vue d'améliorer le confort des résidents pour un coût de 1.600.000€" - le nouvel hôpital de jour pour enfants - "à l'école de Kerity de Paimpol ; Il qui sera mieux installé dans cette école et cette opération permet de mettre en œuvre le déménagement du CMP de Trédarzec qui est prévu au 2ème trimestre 2018" - les nouveaux locaux du Service d'accompagnement à la vie sociale de Paimpol, "suite au transfert de Plourivo et la nouvelle implantation du SAVS(8) de Lannion au Forlac'h ; Cette opération est menée en coopération avec Côtes d'Armor Habitat". Quant au déménagement et extension de l'unité de soins sans consentement Ste Camille, "dont le montant s'élève à 4.500.000€, les travaux sont bien engagés. Il s'agit d'une opération importante et très attendue aussi bien pour les conditions d'accueil des patients que pour les conditions de travail des personnels. Cette opération fait d'ailleurs partie des recommandations de la HAS et du contrôleur général des lieux de privation de liberté" déclare **Pascal Conan** en conclusion de ce chapitre avant d'aborder celui de la situation financière.*

*"La situation financière des établissements de santé bretons a été relatée dans la presse avec un déficit record de 71 millions d'Euros en 2017 contre 9 Millions en 2016, informe **Pascal Conan** qui précise : "La Fondation ne fait pas partie, pour le moment, des établissements en déficit, et tout l'enjeu à venir sera de maintenir les équilibres financiers avec une augmentation constante des charges, une diminution des recettes, tout en développant les projets de restructurations immobilières indispensables à venir". Pour l'heure, et comme annoncé supra par le Président, tous les projets sont financés et "l'équilibre budgétaire est atteint du fait de la fermeture de lits, mais aussi d'économies importantes réalisées sur la logistique de la Fondation (blanchisserie, transports, chauffage, restauration...)" développe le Directeur de la Fondation qui signale que le budget 2017 a été légèrement diminué - "malgré un dégel partiel de crédits intervenus en toute fin d'année" - et que les perspectives 2018 sont basées au mieux sur une reconduction des crédits. "Nous bénéficions également de la mise en œuvre du crédit d'impôt sur la taxe sur salaires(CITS) qui représente une importante baisse des charges qui sera réattribuée en totalité à la masse salariale en application de la convention collective".*

Concernant les investissements, dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissements 2017-2021, il est prévu l'extension de la MAS pour 1.900.000€, le regroupement des structures extra hospitalières sur le site du CH de Lannion - "L'ARS a participé à un accompagnement financier à hauteur de 400 000 € pour le Centre de soins et d'accompagnement aux addictions (CSAPA)" précise **Pascal Conan** - et le déménagement du Services des relations avec les Usagers (SRU) "pour une implantation plus cohérente auprès des services d'admission".

Par ailleurs, signale le directeur, "deux réformes importantes sont en cours à propos des Etablissements médico-sociaux : la réforme de la tarification des EHPAD et la généralisation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens". Ainsi, au premier Janvier 2018 la Fondation s'est vu proposer un CPOM par l'ARS et le Conseil départemental pour le secteur personnes âgées et handicapées et pour une durée de 4 ans. "Trois axes stratégiques y sont inscrits : améliorer la qualité des prises en charge, et notamment la diffusion des bonnes pratiques et recommandations, proposer une réponse accompagnée pour tous : passer d'une logique de place en établissements à une logique de parcours, se doter d'une organisation efficiente, notamment par la création d'un siège social et le développement des systèmes d'information".

Enfin, et ce sera le terme de cette intervention tout autant copieuse qu'instructive, **Pascal Conan** annonce que la Fondation répond à un appel à projet pour la création d'un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés autistes. "Cette réponse se fait en lien avec nos partenaires du Groupement coopération sanitaire et les associations du champ de l'autisme".

Après la projection de vidéos mettant en valeur l'engagement des personnels et qui témoignent de l'implication des professionnels sur le terrain au quotidien, dont une charmante, dansante et dynamique séquence sur l'Hépad à la Résidence de l'Abbaye, la parole est laissée aux élus.

Gérard Le Caër : un projet humain, proche et innovant



Pour **Gérard Le Caër**, le maire de Bégar, s'il concède n'avoir pas "*l'expertise de tout ce qui vient d'être dit*", il dit sa satisfaction d'avoir entendu "*qu'il y a un projet émergent qui se dégage pour les 4/5 années qui viennent et donc résolument humain, proche et innovant*". Il dit aussi son bonheur de présider le Conseil de Surveillance, une à deux fois par an : "*C'est un lieu sympathique où les différentes sensibilités se côtoient ; On y bosse trois, quatre heures, on échange et je trouve le débat très intéressant ; Cela nous permet de voir un petit peu où va la Fondation, quels sont ses projets, comment elle évolue...*".

"*Vous connaissez l'intérêt que l'on porte à cette maison séculaire, poursuit-il ; Une importance inqualifiable. Que serait Bégar sans cette Fondation, sans ces bâtiments, sans tous les personnels qui y travaillent ? Il ne faut pas oublier cela et c'est pour cela que main dans la main il faut que nous fassions avancer les choses, c'est vital pour nous. C'est un vecteur d'emplois... Une once d'espoir...*".

"*La ville peut entrer dans la Fondation, la Fondation peut venir à la ville*" formule le Maire qui souhaite, pour 2018, "*interaction, mutualisation et écoute. Faisons en sorte que nous puissions bien avancer ensemble pour le bien-être des patients dont nous avons la lourde et citoyenne responsabilité*".

Cinderella Bernard : Prendre en compte l'ensemble des problématiques de la Fondation



Après avoir salué le directeur de l'hôpital de Guingamp et le Directeur de la Maison des adolescents – "*un projet qui devrait aboutir en 2018 et pour lequel nous avons un partenariat avec la Fondation Bon Sauveur*" – **Cinderella Bernard**, en qualité de Conseillère Départementale, confie que ses préoccupations, telles qu'elle les livre dans les communes étapes de son "marathon des Vœux" du canton, sont les solidarités et les services publics ; "*Les services publics qui sont faits pour protéger la dignité humaine*" précise-t-elle en se référant à l'histoire de leur création. "*Vous avez une mission d'intérêt général*", dit-elle en évoquant la Fondation et elle rapproche cette mission d'un service public en déclarant : "*Vous protégez au quotidien la dignité humaine et je vous remercie de ce que vous faites pour tous les gens qui habitent sur le territoire, en prenant en compte leurs pathologies et en faisant en sorte qu'ils restent des êtres humains*".

Elle rappelle que le Conseil Départemental participe à hauteur d'une dotation de plus de 4M€ ; "*Cela peut paraître extraordinaire mais j'avais évoqué l'an passé la baisse de plus de 350.000€ de celle-ci*". Elle affirme, en qualité de Conseillère Départementale, "*comprendre tous les enjeux qui concernent la Fondation, les obligations de réorganisation des services*" et elle adresse le vœu "*que les discussions en cours entre la Fondation du Bon Sauveur et le Conseil Départemental, dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens,*

prennent en compte l'ensemble de vos problématiques et vous permettent de délivrer le meilleur service possible en garantissant les meilleures conditions de travail aux salariés de la Fondation".

Frédéric Lavigne : Bravo pour ce que vous faites !



C'est au Sous-Préfet, **Frédéric Lavigne**, qu'est revenu le soin de clore la séance, de fermer le ban et au regard de tout ce qui été dit à propos du projet d'établissement, il résume : *"C'est un vaste programme... Je recrute, je forme, je développe mes services, j'invente... Nous sommes dans une pente ascendante et cet optimiste avéré, ça fait du bien"*. La présence des deux internes – *"c'est extraordinaire... je me demandais si ça existait encore... du moins dans ce secteur"* – titille sa mémoire : *"en 1993, j'ai eu l'illustre courage de présenter mon mémoire de fin d'étude consacré à la psychiatrie. 1993... ça remonte... Entre la poussière accumulée et les changements dans ce secteur, on peut le mettre au rencard définitivement"*. Le mémoire... Il va de soi !

"Votre territoire est vaste, poursuit-il, et j'ai la chance d'avoir sur le mien un deuxième grand centre dédié à la psychiatrie, celui de Plougernével". Dans le cadre de ses fonctions, il rappelle qu'il valide l'hospitalisation sous contrainte, *"et nous sommes toujours très attentifs à ce que toutes les conditions soient réunies"*. A ce propos, il remercie les médecins *"qui, par leurs certificats, nous aident à prendre une bonne décision"*. Plus généralement, ses fonctions sont aussi concernées par la sécurité, les addictions et leurs conséquences et de fait, il loue les services rendus par ces établissements : *"Soigner, c'est se mettre à la disposition de l'autre, c'est aider l'autre. C'est une mission noble. Vous travaillez auprès de ces gens ; Vous savez ce qu'est leur réalité ; Vous savez comment les accompagner ; Vous savez comment répondre à leurs besoins et je suis vraiment ravi d'avoir deux établissements psychiatriques sur mon secteur, et particulièrement votre établissement M. le Directeur, un établissement en pleine évolution"* puis de conclure : *"c'est comme cela qu'il faut inscrire son action : avoir toujours de la perspective. Il y a beaucoup d'évolutions dans notre société ; Il ne faut pas rater le train de l'évolution, de la numérisation, et pour autant, il faut préserver l'expérience car tout le savoir ne passera pas par les ordinateurs. On aura encore besoin de personnes qui prendront en charge derrière. Bravo pour tout ce que vous faites"*.

Notes : (1) CME : Commission Médicale d'Etablissement - (2) MAS : Maison d'Accueil Spécialisée – (3) DSIO : Direction des Systèmes d'Information et de l'Organisation – (4) ARS : Agence Régionale de Santé – (5) DIM : Département de l'Information Médicale – (6) CMP : Centre Médico-Psychologique – (7) FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé – (8) SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Bégar

Vendredi, 12 Janvier, 2018

[+](#) [Share / Save](#) [f](#) [t](#) [i](#)

Extrait de www.bvonline.fr, le site d'information du Pays de Bégar.

Source URL (le 23/02/2018 - 12:23): <http://www.bvonline.fr/article/%C2%A9%C2%A9%C2%A9-b%C3%A9gard-%E2%80%93-bon-sauveur-%E2%80%93-projet-d-%C3%A9tablissement-fer-lance-fondation>